

## Contrat de Pays

### Extrait du bulletin communal de juin 2003

Ce jeudi 8 mai au cabinet du Ministre Demotte nous avons signé la mise en place d'un contrat de pays sur le territoire de Hotton, Rendeux, La Roche, Vielsalm, Gouvy et Houffalize.

Ce Contrat de Pays fait l'objet d'un engagement du Ministre de la Culture, de la Province de Luxembourg et des six communes concernées sur une durée de 5 ans (2003-2007).

Le but du Contrat de Pays est de mettre en place des « outils » socio-culturels spécifiques en milieu rural.

Concrètement, c'est favoriser le théâtre-action, les ateliers-rencontre, c'est envisager

des ateliers vidéo, des ateliers marionnettes, des échanges culturels avec des jeunes d'autres pays, c'est sensibiliser les jeunes aux Droits de l'homme ... mais c'est aussi pérenniser des projets tel le centre de documentation.

Dans le cadre de ce Contrat de Pays s'organise en juillet 2003 à Vielsalm, un festival de théâtre de rue : « Bitume ».

Pour les jeunes qui le souhaitent, des stages seront organisés sur ce territoire pour qu'ils puissent approcher les techniques artistiques de la rue et présenter leur travail lors du Week-End du festival « Bitume sur Salm » (voir bulletin communal du 15 mai).

De plus, dès septembre, nous pourrons vous communiquer des précisions quant aux projets envisagés sur Rendeux.